

Orléans, 21 mars 2018

ANALYSE DES INDICATEURS DE RESULTATS DES LYCEES PUBLICS

IVAL 2017

Les résultats des lycées généraux et technologiques et des lycées polyvalents (pour la partie enseignement général et technologique) ayant au moins 100 candidats présents à l'examen.

47 profils d'établissements issus d'IVAL 2017 ont été établis selon les valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de 1^{ère} au baccalauréat général et technologique.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Julien Guiller

Chargé de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
léans Cedex 1

Pour étudier l'accompagnement des élèves, le taux d'accès 1^{ère} -> BAC a été préféré au taux d'accès 2^{nde} -> BAC. En effet, certains lycées n'offrent pas l'ensemble des filières technologiques, aussi leurs élèves peuvent poursuivre en 1^{ère} dans un autre établissement. Dans ce cas ces élèves sont considérés comme sortants et font naturellement diminuer le taux d'accès 2^{nde}-> BAC. Pour éviter ce biais dans l'analyse, la valeur ajoutée du taux d'accès 1^{ère}-> BAC a donc été considérée.

A la session 2017, près des trois quarts des établissements (35) se classent parmi les « bons » établissements c'est-à-dire que leurs résultats sont très proches de leurs taux attendus. Néanmoins, aucun établissement ne figure dans la famille des établissements « performants » contrairement à l'année précédente où 3 lycées étaient dans ce cas. 5 établissements font partie de la famille « accompagnateurs » et 9 de la famille « en deçà des attentes ».

Les résultats d'IVAL sont également analysés dans le temps ce qui permet d'observer les progressions des établissements et de repérer les établissements qui maintiennent de bons ou de mauvais résultats. Depuis la session 2015 :

- 23 établissements sont restés dans les familles des « bons » lycées ou des lycées « performants », soit près de la moitié des lycées analysés. Ce sont donc des établissements « bons » et réguliers.
- 1 établissement est demeuré dans la famille des lycées « accompagnateurs ».
- 12 établissements ont enregistré une progression de leurs résultats (25% des lycées étudiés). 8 d'entre eux sont passés de la famille « en deçà des attentes » à la famille des « bons » lycées.
- 8 ont connu une baisse de leurs résultats.



- 3 établissements se maintiennent dans la famille des établissements « en deçà des attentes » mais 2 d'entre eux ont vu leurs résultats s'améliorer et se rapprochent de la famille des « bons » lycées.

2/3 **Les lycées professionnels et les lycées polyvalents (pour la partie enseignement professionnel) ayant au moins 50 candidats présents à l'examen.**

44 profils d'établissements issus d'IVAL 2017 ont été établis selon les valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de 2^{nde} au baccalauréat professionnel.

A la session 2017, près de la moitié des établissements (21) se classent parmi les « bons » établissements ou les établissements « performants » c'est-à-dire que leurs résultats sont très proches de leurs taux attendus ou supérieurs. 6 établissements font partie de la famille « accompagnateurs » et 17 de la famille « en deçà des attentes ». La proportion de lycées « en deçà des attentes » est en augmentation (23% à 39%).

Depuis la session 2015 :

- 12 établissements sont restés dans les familles des « bons » lycées ou des lycées « performants », soit 27% des lycées analysés. Ce sont donc des établissements « bons » et réguliers.
- 11 établissements ont enregistré une progression de leurs résultats (25% des lycées étudiés). 9 d'entre eux sont dans les familles des « bons » lycées ou des établissements « performants » à la session 2017.
- 16 ont connu une baisse de leurs résultats.
- 5 établissements se maintiennent dans la famille des établissements « en deçà des attentes » mais 2 d'entre eux ont vu leurs résultats s'améliorer.

Rappel méthodologique :

Les indicateurs IVAL permettent de donner une photographie de l'action propre du lycée sur la réussite de ses élèves. Ils apportent des éléments de réflexion à l'ensemble des acteurs du système éducatif et proposent des points de vue complémentaires sur l'accès au baccalauréat. Ils présentent une analyse en termes de valeurs ajoutées (comparaison entre établissements présentant les mêmes caractéristiques).

Un nouvel indicateur enrichit les IVAL à la session 2017 : le taux de mentions. La valeur ajoutée du taux de mentions est pertinente pour les lycées ayant des taux de réussite au baccalauréat proches de 100% (> 97%). Dans l'académie, aucun lycée public n'est concerné. Il faut donc faire attention dans l'utilisation de cette valeur ajoutée et se concentrer surtout sur l'analyse des deux autres indicateurs : le taux de réussite et le taux d'accès.

Ces indicateurs n'ont du sens que s'ils sont analysés dans leur ensemble. Ils ne rendent compte que d'une partie des actions des lycées (celles mesurables dans nos systèmes d'information).



Les définitions des profils d'établissements :

Pour les filières générales et technologiques

- Bons : $-3 \leq \text{VA réussite} \leq +3$ ET $-3 \leq \text{VA accès} \leq +3$
- En deçà des attentes : $[\text{VA accès} < -3 \text{ ET } \text{VA réussite} < 0]$ OU $[\text{VA accès} < 0 \text{ ET } \text{VA réussite} < -3]$
- Accompagnateurs : $[\text{VA accès} > +3 \text{ ET } \text{VA réussite} < 0]$ OU $[\text{VA accès} \geq 0 \text{ et } \text{VA réussite} < -3]$
- Sélectifs en cours de scolarité : $[\text{VA accès} < -3 \text{ ET } \text{VA réussite} \geq 0]$ OU $[\text{VA accès} < 0 \text{ et } \text{VA réussite} > +3]$
- Performants : $[\text{VA accès} > +3 \text{ ET } \text{VA réussite} \geq 0]$ OU $[\text{VA accès} \geq 0 \text{ et } \text{VA réussite} > +3]$

3/3

Pour la filière professionnelle:

- Bons : $-5 \leq \text{VA réussite} \leq +5$ ET $-5 \leq \text{VA accès} \leq +5$
- En deçà des attentes : $[\text{VA accès} < -5 \text{ ET } \text{VA réussite} < 0]$ OU $[\text{VA accès} < 0 \text{ ET } \text{VA réussite} < -5]$
- Accompagnateurs : $[\text{VA accès} > +5 \text{ ET } \text{VA réussite} < 0]$ OU $[\text{VA accès} \geq 0 \text{ et } \text{VA réussite} < -5]$
- Sélectifs en cours de scolarité : $[\text{VA accès} < -5 \text{ ET } \text{VA réussite} \geq 0]$ OU $[\text{VA accès} < 0 \text{ et } \text{VA réussite} > +5]$
- Performants : $[\text{VA accès} > +5 \text{ ET } \text{VA réussite} \geq 0]$ OU $[\text{VA accès} \geq 0 \text{ et } \text{VA réussite} > +5]$